

N°09/2020

Commune de Villenoy
C.C.A.S

Seine-et-Marne



Envoyé en préfecture le 30/03/2020

Reçu en préfecture le 30/03/2020

Affiché le



ID : 077-217705136-20200310-CCASDEL20203_09-DE

LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 09 mars 2020

Date de Convocation :
02/03/2020

Date d'affichage :
/03/2020

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 12

Votants : 12

Objet :

Approbation du budget primitif
2020

Date de Publication :

10/ 03 /2020

L'an deux mille vingt, le 09 mars à 18h30,

Le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Michel VENRIES, Maire, Président du C.C.A.S.

Etaient présent(e)s : M. Michel VENRIES, Mmes Mireille ENDRESS, Sandra LEROY, Martine LEMAITRE, Viviane BRIENT, Patricia PASQUIER, Michèle BELLARD, Edwige MOUGEL, Jeanine FRAILEMM Franck BILLY, Gérard BEAUJEAN, Harry DINSMORE

Absent(e)s ayant donné pouvoir :

Absent(e)s excusé(e)s : Marie-Noëlle LAMOTTE,

Madame Mireille ENDRESS désignée comme secrétaire de séance a accepté cette fonction.

a - L'équilibre des sections

La répartition des dépenses et des recettes par section et pour l'ensemble de ce budget se présente de la manière suivante :

En €	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	0 €	0 €
Section de fonctionnement	117 550 €	117 550 €

b - Les grandes masses budgétaires

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 117 550 € et se répartit en grandes masses de la manière suivante :

Intitulés	Dépenses €	Intitulés	Recettes €
Charges à caractère général	16788.88 €	Produits des services	325.03 €
Personnel	81036.82 €	Recettes fiscales	0
Intérêts de la dette	0	Dotations et subventions	114 200 €
Virement à la section d'investissement	0	Excédent reporté	2774.97 €
Autres charges	19 724.30 €	Autres recettes	250 €
TOTAL	117 550 €	TOTAL	117 550 €

La section d'investissement s'équilibre à hauteur 0 €

Il est demandé au conseil d'administration de se prononcer et ce, chapitre par chapitre, sur le projet de budget primitif 2020 joint au présent rapport.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents

A Villenoy, le 10 mars 2020

Le Président,

Michel VENRIES